



VILLENNES-SUR-SEINE



Et si vous rejoigniez Villennes-sur-Seine !

Au sein de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, Villennes-sur-Seine est une ville de 5 934 habitants qui offre un territoire riche et préservé, propice à l'épanouissement de tous, entre Seine et forêt à 30 kms à l'ouest de Paris (accès direct A13, A14, SNCF ligne J, futur RER E). La ville offre tous les éléments qui apportent aux familles comme aux entreprises, aux salariés télétravailleurs comme aux indépendants, un rythme de vie apaisé, à taille humaine.

AGENT DE SURVEILLANCE (H/F) DE LA PAUSE MÉRIDIDIENNE de 11h20 à 13h30

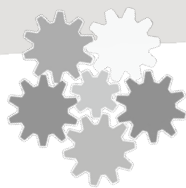
Quelles sont les missions ?

Vous aimez le contact avec les enfants et souhaitez contribuer à leur bien-être au quotidien ? Rejoignez notre équipe en tant que **surveillant(e) de cantine** et jouez un rôle essentiel pendant la pause méridienne ! Votre mission ? Garantir un temps de repas serein et convivial, tout en veillant à la sécurité et à l'épanouissement des élèves.

Vos missions principales :

- Accueillir les enfants et effectuer le pointage des élèves inscrits à la cantine ;
- Encadrer les déplacements et surveiller les temps de récréation ;
- Favoriser un climat calme et agréable pendant le repas ;
- Veiller au respect des règles d'hygiène, de savoir-vivre et de vie collective ;
- Intervenir avec bienveillance en cas de conflit ou de comportement inadapté ;
- Assurer la sécurité physique et morale des enfants à tout moment ;
- Collaborer avec les agents de restauration pour assurer le bon déroulement des services ;
- Maintenir un lien constant avec l'équipe enseignante, les éducateurs sportifs et la direction.

Devenez
surveillant(e) de cantine...
un rôle clé au service
des enfants !



Quelles sont les compétences requises ?

- Expérience dans l'animation ou la surveillance d'enfants (atout apprécié) ;
- Formation PSC1 souhaitée ;
- Sens des responsabilités, autorité bienveillante et esprit d'équipe ;
- Patience, écoute et bienveillance naturelle ;
- Bonne organisation, rigueur et ponctualité ;
- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité ;
- Capacité à gérer un groupe d'enfants avec calme et pédagogie ;
- Langage adapté, respect de la discrétion professionnelle.



Conditions de travail

- Rémunération : taux horaire du SMIC + 10 % de congés payés + 10 % d'indemnité de précarité (au 1^{er} septembre 14,37 € brut/h).

Envie de postuler ?

Envoyez-nous votre CV et votre lettre de motivation !

- Par mail à l'adresse électronique : rh@ville-villennes-sur-seine.fr
- Par courrier : **Monsieur le Maire, 36 avenue Foch 78670 VILLENNES-SUR-SEINE**

